tant remarqué que les auditeurs novices sont revenus de l'Africaine la mémoire bourrée de motifs. Motifs excentriques, difficiles à rendre, mais qui n'en laissent pas moins dans le souvenir une trace ineffaçable.

Le plus saillant en ce genre est la mélodie des Rives du Tage, chantée par Inès, mélodie au contour bizarre, se déroulant sur un renversement de septième mineure et qui pourtant, pour me servir de l'expression énergique d'un auditeur du parterre, vous fiche une intonation dans la tête.

La prière des évêques qui vient ensuite a le défaut d'être chantée ordinairement par des choristes qui ne savent pas vocaliser, et c'est une vigoureuse vocalise depuis le commencement jusqu'à la fin. Aussi ce chœur, qui fait beaucoup d'effet à Paris où les évêques sortent du Conservatoire, donne en province l'impression d'une foule qui se gargarise.

Toute cette scène du conseil est une des mieux réussies de l'opéra, l'intérêt est constant et va toujours en grandissant; les oppositions y sont bien ménagées, les développements ingénienx et bien en situation; l'orchestre et les masses chorales y sont traités de main de maître. Du reste il s'agit du combat de la science contre la superstition, et toutes les fois que Meyerbeer a eu, dans ses opéras, à traiter les grandes luttes religieuses, il l'a fait avec un rare bonheur et peut-être avec une secrète joie toute judaïque. Ne seraitce pas dans un sentiment semblable qu'Halévy a puisé les belles pages de sa Juive? L'acte de la prison semble être un défi jeté à ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de morceaux dans cet opéra. L'air du sommeil, le chant de Nélusko, enfin l'admirable septuor qui, à Lyon notamment, a été chanté avec un style et une fusion au-dessus de tout éloge, sont là pour répondre.

Je sais bien que dans les mélodies de Meyerbeer il y a toujours un endroit où il déroute l'auditeur. Est-ce un parti